

DEPARTEMENT  
DES ALPES MARITIMES

Canton de Levens

COMMUNE  
DE  
**SAINT-MARTIN-DU-VAR**



Téléphone : 04.92.08.21.50  
Télécopie : 04.92.08.21.59

N/Réf. HP/AL

V/Réf. :

Objet : Circulation modifiée au quartier de la digue.

Madame, Monsieur,

Je vous informe que le boulevard de la digue reliant le boulevard Malaussena et la route du collège va être livré ce samedi 21 décembre 2019.

Comme je vous l'ai déjà indiqué à plusieurs reprises, ce nouveau boulevard de la digue va entraîner deux évolutions majeures de la circulation automobile :

- **Inversion du sens de circulation de rue Pierre GRILLI,**
- **Mise en sens unique sur la totalité de la route du collège,**

Des travaux de pré-signalisation et de signalisation vont être réalisés afin de vous préparer à ces évolutions majeures.

M. Lenormand, Directeur Général des Services de la commune, se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

En sachant compter sur votre compréhension, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

*Je compte sur vous,*

Le Maire,

Hervé PAUL.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Hervé Paul', written over a horizontal line.